

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DES PREMIÈRES JOURNÉES SLC/OHADA COTONOU (BÉNIN), LES 03 ET 04 AVRIL 2017</p>
--

Les premières journées SLC/OHADA se sont tenues les 03 et 04 avril 2017 à COTONOU au BÉNIN, en partenariat avec l'Association Henri Capitant.

La délégation de la SLC et de l'Association Henri Capitant était composée de : M. Parfait DIEDHIOU, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris, Président de la Section OHADA de la SLC, Mme Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, Professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II, Ancienne Présidente de la SLC, M. François-Xavier LUCAS, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, et M. Cyril GRIMALDI, Professeur à l'Université Paris 13, Secrétaire Général de l'Association Henri Capitant.

La délégation de l'OHADA était composée de : M. Boubacar DIARRAH, Magistrat, Docteur en droit, Directeur des Affaires Juridiques, de la Communication et de la Documentation, représentant M. le Secrétaire Permanent de l'OHADA, le Professeur Dorothé Cossi SOSSA, M. Mayata NDIAYE MBAYE, Professeur des universités, Directeur Général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA.

La journée du 03 avril 2017 a débuté par une réunion autour d'un déjeuner entre la délégation de la SLC et de l'Association Henri Capitant, d'une part, et le représentant du Secrétaire Permanent de l'OHADA, M. Boubacar DIARRAH, d'autre part. Cette première rencontre a permis un échange de vues sur les activités des différentes structures représentées et sur les possibilités de créer des synergies autour du droit OHADA. C'est ainsi que l'opportunité de publier les travaux préparatoires aux Actes Uniformes de l'OHADA a été mise en exergue par les participants. Les discussions ont aussi porté sur les nouveaux projets d'Actes Uniformes de l'OHADA, y compris dans des matières nouvelles à l'exemple de la matière agricole. A ce dernier propos, il a été relevé l'intérêt que l'OHADA pourrait avoir à solliciter le statut d'observateur auprès d'UNIDROIT dont certains travaux en cours sont consacrés à la matière agricole.

A la fin de la réunion, les membres des deux délégations ont pris la direction du Centre de Recherches et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique (CREDIJ) pour une rencontre avec des doctorants de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'Université d'Abomey-Calavi. La rencontre, qui avait pour objet la méthodologie de la thèse, a débuté par une présentation des membres des deux délégations, des doctorants, ainsi que du sujet de thèse de chaque doctorant. Une présentation générale de la méthodologie de la thèse a été faite par le Professeur François-Xavier LUCAS. Les autres membres des deux délégations sont intervenus individuellement pour partager leur vision et leur expérience de la méthodologie de la thèse. Un bref échange s'en est suivi avec les doctorants avant la pause. A la reprise, les doctorants ont été répartis en quatre sous-groupes en fonction de leur sujet de thèse et ont pu discuter en détail avec chaque intervenant. La rencontre qui a démarré vers 15 heures a pris fin vers 19 heures.

La première journée a été clôturée par un dîner à l'invitation de M. Joseph DJOGBENOU, Professeur des universités, Ministre de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux de la République du BÉNIN, Membre du Conseil des Ministres de l'OHADA. M. Mayata

NDIAYE MBAYE, Professeur des universités, Directeur Général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA a pris part au dîner.

Le 04 avril 2017, les membres des deux délégations se sont rendus dès 08h30 à PORTO NOVO au siège de l'ERSUMA sur l'invitation de son Directeur Général, M. Mayata NDIAYE MBAYE, pour une séance de travail, en présence de Mme Elyda MEY, Attachée de Coopération en charge de la Gouvernance à l'Ambassade de France près le Bénin et de plusieurs membres du Personnel de l'ERSUMA. La séance a été ouverte par un discours de bienvenue du Directeur Général de l'ERSUMA, M. Mayata NDIAYE MBAYE, suivi d'une intervention de Mme Bénédicte FAUVARQUE-COSSON pour le compte de la SLC, de Mme Elyda MEY pour le compte de l'Ambassade de France près le Bénin, de M. Boubacar DIARRAH pour le compte du Secrétaire Permanent de l'OHADA, et de M. Joseph DJOGBENOU, Ministre de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux de la République du BÉNIN, qui a déclaré ouverts les travaux. Ces derniers ont été présidés par M. Mayata NDIAYE MBAYE, Directeur Général de l'ERSUMA. Les travaux ont commencé par une présentation générale des activités de la SLC par Mme Bénédicte FAUVARQUE-COSSON et une présentation générale des activités de l'ERSUMA par M. Mayata NDIAYE MBAYE. Ensuite, ont été abordés les volets « FORMATION », « RECHERCHE », « DOCUMENTATION », « EDITION », « TRADUCTION ET INTERPRETATION » par le Personnel de l'ERSUMA et les membres de la délégation de la SLC et de l'Association Henri Capitant, avec comme objectif l'identification de points de coopération entre l'ERSUMA et les Associations et Universités représentées. Enfin, les travaux pris fin par une visite guidée des locaux de l'ERSUMA et un cocktail offert aux participants.

Le 04 avril 2017 dans l'après-midi, les membres des deux délégations se sont rendus à l'Université d'Abomey-Calavi pour un colloque autour du thème : « **Nouveaux projets d'Actes Uniformes OHADA : Regards comparatistes à la lumière de quelques récentes réformes** ». Le Colloque a été ouvert par le Professeur Joël AIVO, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'Université d'Abomey-Calavi. Mme Bénédicte FAUVARQUE-COSSON est intervenue sur « la réforme du droit des contrats en France, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016, et le projet d'Acte Uniforme sur le droit des contrats ». M. François-Xavier LUCAS est intervenu sur « la révision de l'Acte Uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ». M. Parfait DIEDHIOU est intervenu sur « la révision de l'Acte Uniforme sur le droit de l'arbitrage ». Quant à M. Cyril GRIMALDI, il est intervenu sur le thème « réflexions prospectives en droit OHADA ». Deux autres interventions ont été faites par deux membres du Personnel de l'ERSUMA respectivement sur la médiation et sur l'interprétation et la traduction dans le cadre de l'OHADA. M. Boubacar DIARRAH représentant M. le Secrétaire Permanent de l'OHADA a modéré les débats.

Le 05 avril 2017, les membres de la délégation de la SLC et de l'Association Henri Capitant ont été conviés à un déjeuner par Son Excellence Madame Véronique BRUMEAUX, Ambassadrice de France près le Bénin, à la résidence de France.

Paris, le 20 avril 2017

Me Parfait DIEDHIOU

Président de la Section OHADA de la SLC